

Paphos

CHYPRE



Informations utiles





SOMMAIRE

BIENVENUE A CHYPRE	3
Preparer votre enfant pour le camp	3
Une journée type	3
PREPARER SA VALISE	4-5
INFORMATIONS MEDICALES	6
Assurances et procédures médicales	6
Médicaments	6
VOYAGE AU CAMP	7-8
Indications sur le formulaire de voyage	7
Passport et visas	8
Mineurs non-accompagnés (UM)	8
COMMUNIQUER AVEC VOTRE ENFANT	9-10
Appeler votre enfant	9
Visites aux enfants	9
Mal du pays	10
REGLEMENT INTERNE DU CAMP	11-12
CONTACTER LE CAMP	13

BIENVENUE A CHYPRE!

DIRECTEUR DU CAMP

Michael Pavlides

PREPARER VOTRE ENFANT POUR LE CAMP

Dans la plupart des cas, les enfants s'intègrent rapidement au camp, profitent des activités et se font sans problème de nouveaux amis. Toutefois, certains s'ennuient de leurs parents, de leurs copains, de leur maison ou de leurs animaux de compagnie quand ils quittent leur environnement familial. Il s'agit d'une réaction normale à laquelle chacun peut remédier facilement avec une préparation adaptée. Cette préparation pourrait prévoir une période « d'entraînement » à l'éloignement de la maison, par exemple chez des proches ou des amis. Par ailleurs, les enfants qui participent activement à l'organisation de leur camp de vacances ont l'impression de contrôler l'événement et ont tendance à moins s'ennuyer de leur foyer que ceux qui n'ont pas été impliqués dans la décision.

UNE JOURNEE TYPE

07:30	Reveil
08:00 - 08:45	Petit-déjeuner
09:00 - 10:30	Programme choisi - période A
10:45 - 12:15	Programme choisi - période B
12:30 - 13:30	Déjeuner
13:30 - 13:50	"All camp meeting"
14:00 - 15:15	Période d'activités - C
15:30 - 16:45	Période d'activités - D
16:45 - 18:00	Temps Libre
18:30 - 19:30	Dîner
20:00 - 22:00	Programme du soir
Heure du coucher selon groupe d'âge	



PREPARER SA VALISE

Ci-dessous une liste de vêtements et équipements à emporter au camp prévue pour un séjour de 2 semaines. Toute la literie ainsi que le matériel pour les cours de langues sont fournis. Nous recommandons vivement aux campeurs de ne pas amener d'objets de valeur. **Village Camps décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**

VETEMENTS

- 3 Pantalons confortables / tout usages
- 14 T-shirts
- 3 Sweatshirts / Pullovers
- 1 Veste chaude / Polaire
- 14 Sous-vêtements
- 6 Shorts / Bermudas
- 2 Pyjamas
- 3 Maillots de bain
- Chaussures de sport tout usage
- Chaussures de sport pour l'intérieur (pas de semelles noires)
- Chaussures de marche (déjà formées)
- Veste imperméable / K-Way
- Casquette
- Lunettes de soleil (pas dommage)



TROUSSE DE TOILETTE

- Brosse à dents et dentifrice
- Shampoing
- Savon
- Brosse ou peigne
- Effets personnels d'hygiène
- Drap de bain
- Serviette de plage
- Crème solaire et baume pour les lèvres (IP 20+)



EQUIPEMENT GENERAL

- Petit sac à dos - contenance 20 litres
- Gourde (contenance 0.75 litre ou plus)

ARGENT DE POCHE

Veillez remettre à votre enfant un peu d'argent de poche qui lui servira à l'achat de friandises et de souvenirs. Chacun de nos camps a sa « banque » où les enfants déposent leur argent de poche à leur arrivée. Village Camps n'est pas responsable de l'argent qui n'aurait pas été déposé à la banque du camp.

Veillez vous assurer que votre enfant dispose de suffisamment de devises locales pour la durée du camp et prévoir des petites coupures, afin d'en faciliter la distribution quotidienne.

Nous suggérons un montant de € 150-200 pour 2 semaines, selon l'âge de l'enfant.



INFORMATIONS MEDICALES

Veillez vous assurer que le formulaire de santé soit complété et renvoyé à notre bureau administratif de Nyon au moins 4 semaines avant le début du camp.

Il est essentiel de compléter ce formulaire aussi clairement et précisément que possible ; il donne à notre directeur et au personnel soignant des informations et autres indications indispensables sur votre enfant.

ASSURANCES ET PROCEDURES MEDICALES

Les droits d'inscription au camp couvrent les soins de première urgence dispensés par notre personnel. Si vous n'avez pas souscrit à l'assurance maladie/accident de Village Camps et que l'état de votre enfant nécessite des soins particuliers, une prise de médicaments ou une hospitalisation, tous les frais engagés vous seront facturés. Le cas échéant, nous procéderons comme suit:

- Pour les petits montants, ou si le médecin n'est pas en mesure d'adresser directement sa note d'honoraires à votre compagnie d'assurance, nous déduisons la somme due de l'argent de poche de votre enfant ou la réglerons nous-mêmes en attendant de vous envoyer la facture correspondante. Dans tous les cas, nous vous enverrons la note d'honoraires originale du médecin pour que vous puissiez vous faire rembourser par votre assureur.
- Pour les montants plus importants qui nécessitent un règlement immédiat, nous transmettrons au médecin les coordonnées de votre compagnie d'assurance.

Si votre enfant est couvert par l'assurance de Village Camps, nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour que les frais soient réglés par notre assurance.



MEDICAMENTS

Tous les médicaments (avec ou sans ordonnance) doivent être remis à notre personnel en charge de l'infirmerie du camp. Veillez à ce que les médicaments soient étiquetés au nom de votre enfant et qu'ils contiennent toutes les indications nécessaires quant à leur posologie et administration pour que notre personnel puisse procéder en conséquence. Les médicaments doivent être remis dans l'emballage original avec la prescription du médecin. Si l'enfant doit conserver un médicament sur lui (inhalateur contre l'asthme, par exemple), veuillez fournir un certificat du médecin traitant le précisant.

Voyage au Camp

FORMULAIRE DE VOYAGE

Pour que votre enfant effectue son séjour dans les meilleures conditions possible et pour sa sécurité, il est impératif que nous disposions de tous les renseignements concernant son voyage. Toutes arrivées ou départs en dehors des heures prévues ne seront pas acceptés.

Le formulaire de voyage doit être retourné au moins 4 semaines avant le début du camp à notre bureau administratif de Nyon. Veuillez remplir ce formulaire aussi clairement et précisément que possible et nous le renvoyer dès que le voyage de votre enfant aura été confirmé. Si votre enfant ne devait pas avoir besoin d'un de nos services d'accompagnement veuillez dans tous les cas nous en informer.

Votre enfant ne sera généralement pas le seul à l'aéroport ou à la gare à être accompagné jusqu'au camp, et nos collaborateurs mettent tout en oeuvre pour que le transfert jusqu'au camp se fasse avec un minimum d'attente. Toutefois, il peut arriver que votre enfant ait à attendre jusqu'à deux heures à la gare ou à l'aéroport avant de pouvoir poursuivre son voyage, à cause de retards subis par d'autres participants suite à des perturbations du trafic aérien ou ferroviaire.

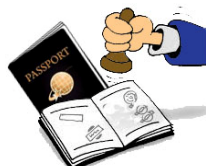
A son arrivée à l'aéroport ou à la gare, votre enfant reconnaîtra notre personnel, posté devant la sortie des arrivées, au T-shirt et à la pancarte aux couleurs de Village Camps qu'il arborera (voir ci-dessous). Les gares et aéroports étant très fréquentés à cette période, il est recommandé que votre enfant se rende au stand d'informations de la gare ou de l'aéroport si, pour une quelconque raison, il ne devait pas trouver notre collaborateur.



PASSEPORT ET VISAS

Veillez vous assurer que votre enfant ait un passeport valide, muni des éventuels visas requis pour les pays où il va se rendre. En principe, aucun remboursement ne sera effectué au cas où un enfant n'obtiendrait pas son passeport ou son visa à temps pour le camp.

Les passeports et autres documents de voyage seront gardés en lieu sûr à l'arrivée au camp et restitués au moment du départ. A noter que la police locale exige que **chaque enfant dépose au bureau du camp un passeport ou une pièce d'identité valide pour toute la durée de son séjour**, ceci même s'il est amené au camp par ses parents.



MINEURS NON-ACCOMPAGNES (UM)

La plupart des compagnies aériennes proposent un service pour les mineurs non accompagnés (UM). En général, ce service est destiné aux enfants de 12 ans et moins voyageant seuls, mais certaines compagnies l'étendent à des enfants plus âgés sur demande.

Cela signifie qu'à son arrivée, l'enfant sera accompagné depuis l'avion aux portes d'arrivées par un membre du personnel de l'aéroport ou de la compagnie aérienne, où il sera pris en charge par un collaborateur de Village Camps. Pour le retour, l'enfant sera accompagné jusqu'à l'avion par un collaborateur de Village Camps en fonction du règlement de l'aéroport.

Si vous souhaitez que votre enfant voyage en tant que mineur non-accompagné, vous êtes priés de remplir le document « Procédure à suivre pour les mineurs non accompagnés » (Handling Advice for Unaccompanied Minors) que la compagnie aérienne vous remettra. Veuillez compléter un exemplaire pour le voyage aller, ainsi qu'un autre pour le retour et régler les frais demandés par la compagnie afin d'éviter tout problème à l'aéroport.

Au moment de remplir le formulaire UM de la compagnie aérienne, il vous sera demandé le nom et le numéro de téléphone du personnel Village Camps qui rencontrera votre enfant à l'aéroport. Pour cela merci de contacter notre bureau administratif de Nyon.



COMPAGNIES "LOW COST"

Si vous réservez un vol sur une compagnie « Low Cost » veillez vous assurer de leur règlement concernant les âges. La plupart des compagnies « Low Cost » ont des restrictions pour les âges et ne laisse pas voyager un enfant seul s'il n'a pas l'âge requis.

COMMUNIQUER AVEC VOTRE ENFANT

Nous recommandons vivement toute communication de la famille et des amis par e-mail. Merci d'adresser votre e-mail à l'adresse suivante : cypirus@villagecamps.com
N'oubliez pas de mentionner le nom de votre enfant dans le sujet.



POUR APPELER VOTRE ENFANT

Certains de nos camps sont très vastes et se déroulent dans plusieurs bâtiments. Les journées sont bien structurées et offrent de nombreuses activités. En conséquence, les appels téléphoniques risquent de déranger votre enfant dans ses activités, et à long terme, les enfants qui ont tendance à s'ennuyer de leurs parents sont plutôt perturbés par des conversations téléphoniques trop fréquentes avec eux. Entendre la voix des parents ne fait souvent qu'aggraver la situation. Enfin, un enfant qui a des contacts téléphoniques réguliers avec sa famille peut donner à ceux qui n'en ont pas, en particulier s'ils partagent la même chambre, le sentiment d'être oubliés, et donc susciter un sentiment de nostalgie qui n'aurait pas été éprouvé autrement.

Pour les raisons évoquées, nous dissuadons les parents d'appeler leur enfant pendant la durée du camp et nos moniteurs découragent fortement les enfants d'appeler à la maison. L'un des objectifs principaux de la participation au camp est de développer l'autonomie; une relation constante avec les parents rompt la continuité de l'expérience.

Si vous souhaitez savoir comment va votre enfant et s'il se plaît, veuillez appeler le camp aux heures de bureau afin de prendre un rendez-vous pour parler au directeur ou au moniteur qui s'occupe de votre enfant.



VISITE AUX ENFANTS

Les parents ou tuteurs des enfants sont les bienvenus au camp. Toutefois, n'oubliez pas que votre visite peut aussi avoir un effet négatif sur votre enfant. La venue des parents peut parfois se révéler plus perturbatrice encore qu'un appel téléphonique et risque d'entraver son autonomie et rendre plus difficile encore l'intégration à la vie du camp. Si vous souhaitez rendre visite à votre enfant, veuillez contacter le directeur du camp pour convenir d'un rendez-vous.

Pour des raisons de sécurité, nous autorisons les visites des parents ou du tuteur dont le nom figure sur le bulletin d'inscription uniquement. Si d'autres membres de la famille ou des amis désirent rendre visite à vos enfants, veuillez en faire la demande préalable par écrit auprès du directeur du camp. Enfin, si vous souhaitez emmener votre enfant avec vous, veuillez informer la réception des heures de sortie et de retour au camp.

MAL DU PAYS

Si vous recevez une lettre ou un appel de votre enfant vous indiquant qu'il s'ennuie de vous, nous vous conseillons d'appeler le directeur du camp et d'en discuter avec lui.

S'il s'avère que votre enfant a besoin d'un peu de temps pour s'habituer à la vie du camp, son moniteur lui prêtera une attention plus particulière et l'encouragera à se faire de nouveaux amis et à se joindre aux autres pour les jeux et activités. Le directeur du camp vous demandera de faire passer le même message à votre enfant, tout en indiquant que vous comprenez ce qu'il ressent et que vous avez confiance en ses capacités. Merci de communiquer avec votre enfant par e-mail ou courrier, le fait d'entendre votre voix au téléphone dans des moments pareils ne fait souvent qu'aggraver la situation. Veuillez aussi poser des questions spécifiques à votre enfant, l'aidant ainsi à vous donner des réponses ciblées.

Heureusement, l'expérience nous a montré que grâce à une attitude positive et au soutien du personnel du camp et de la famille, la plupart des enfants, même les plus perturbés, sont très contents de leur séjour après quelques jours déjà. Fiers d'avoir participé à de nombreuses activités et de s'être intégrés dans un environnement totalement inconnu au départ, cette expérience représente un réel accomplissement pour eux. Certains demanderont même à rester plus longtemps!

Dans quelques cas très rares, écourter le séjour au camp sera la seule solution. Nous vous conseillons de vous entretenir avec le directeur, mais de ne jamais en parler à l'enfant tant que la décision n'a pas été prise. Si vous semblez douter que votre enfant se plaise au camp, vous risquez de lui faire perdre confiance en ses propres capacités et de le voir renoncer à essayer de s'intégrer s'il a le sentiment qu'il peut rentrer à la maison tout de suite.

REGLEMENT INTERNE DU CAMP

ALCOOL ET CIGARETTES

Le règlement qui s'applique à tous nos camps est très strict: **les enfants ont l'interdiction de fumer et de consommer de l'alcool en tout temps.** Cette règle leur est exposée très clairement le premier soir de leur arrivée au camp.

La règle s'applique à tous les enfants, qu'ils soient ou non autorisés à fumer et à boire de l'alcool chez eux et qu'ils aient ou non l'âge légal de le faire dans le pays où se déroule le camp. Si votre enfant est pris soit entrain de fumer ou de boire de l'alcool, le directeur du camp vous contactera immédiatement pour discuter des mesures qu'il ou elle pense prendre.

Si votre enfant est surpris entrain de consommer de l'alcool la sanction appropriée est de le renvoyer à la maison à vos frais. Si il est surpris entrain de fumer il recevra un premier avertissement étant entendu qu'à la seconde infraction il sera immédiatement renvoyé chez lui aux frais des parents. Dans ce cas, le directeur du camp demandera aux parents d'expliquer très clairement la situation à leur enfant par téléphone afin qu'il n'y ait pas de malentendu.

Il est très important de discuter de ce règlement avec votre enfant avant le début du camp pour qu'il comprenne clairement les conséquences que la non observation de ce règlement pourrait avoir pour lui.

DETENTION ET CONSOMMATION DE DROGUES

Si, en dehors d'une éventuelle ordonnance médicale, votre enfant est trouvé en possession de drogues ou en train d'en consommer au camp, il sera immédiatement renvoyé chez lui, aux frais des parents. Nous nous réservons également le droit d'en informer la police.

TELEPHONES PORTABLES

Dans le cas ou votre enfant souhaite prendre son téléphone portable sachez que si il a moins de 13 ans il sera tenu de la laisser à la réception et n'y aura accès que lors de la pause de l'après-midi en passant par une procédure de signature à la sortie comme au retour pour des questions de sécurité. Les campeurs de plus de 13 ans ont l'autorisation de garder leur téléphone sur eux à condition de respecter les directives qui leur sont données à ce propos dès leur arrivée. Si les règles ne sont pas respectées, ils se feront confisquer leur téléphone, qui ne leur sera rendu qu'au départ du camp.

DOMMAGES MATERIELS

Les enfants doivent traiter le matériel de Village Camps et de ses fournisseurs avec soin et respect. **Tout dommage survenant suite à une négligence, même accidentelle, sera facturé aux parents ou au tuteur de l'enfant,** qui reconnaissent la présente condition comme faisant partie intégrante des conditions d'inscription. Si la responsabilité individuelle ne peut être clairement établie, les frais seront partagés entre les personnes impliquées.

TEMPS LIBRE

La vie quotidienne du camp est bien structurée et riche en activités. Nous considérons donc qu'il est bénéfique, aussi bien pour les enfants que pour le personnel, de disposer chaque jour d'un peu de temps libre. Pendant ces périodes, des activités de remplacement sont proposées. Des animateurs sont chargés d'encadrer les jeunes dans les zones d'activités et d'hébergement. Si une visite au village local est prévue pendant une de ces périodes de temps libre, l'encadrement des enfants se fera selon les directives exposées dans le paragraphe Encadrement des excursions ci-dessous.

ENCADREMENT DES EXCURSIONS

Lors de toutes les excursions, les enfants disposent d'un peu de « temps libre » pour acheter des souvenirs, manger un en-cas, etc., dans un périmètre précis et surveillé. Tous les enfants ne sont alors pas sous la garde constante d'un moniteur. Notre politique d'encadrement durant les excursions est la suivante:

- Les enfants de 12 ans et moins restent accompagnés d'un moniteur en permanence, excepté dans l'enceinte d'un parc aquatique et certains autres parcs d'attraction, où les moniteurs attendent devant les diverses attractions.
- Les enfants de 13 ans et plus ne sont pas systématiquement accompagnés d'un moniteur, mais se déplacent toujours en groupe de 3 minimum.
- Des numéros d'appel d'urgence sont communiqués à tous les enfants.
- Des points et heures de rendez-vous sont indiqués à tous les enfants à des intervalles ne dépassant pas 90 minutes. Les « Seniors » pourront bénéficier de périodes libres plus longues.
- Des moniteurs seront postés en différents endroits dans le périmètre choisi pour les cas d'urgence.

Si votre enfant est âgé de 13 ans ou plus, mais que vous souhaitez qu'il reste accompagné d'un moniteur lors de nos excursions et visites aux villages voisins, veuillez nous le préciser par écrit avant le début du camp. Sauf avis contraire, nous considérerons que vous acceptez les conditions d'encadrement exposées ci-dessus.

ITINERAIRE

Depuis la ville de PAPHOS, suivez la route en direction de Polis sur 30 km environ, puis tournez à gauche en suivant les indications pour DROUSHIA. Continuez sur 2 km jusqu'au centre du village, puis suivez les indications pour l'Hôtel PALATES.

Merci d'amener les enfants au camp entre 10 heures et 16 heures le premier jour et de les rechercher avant midi le dernier jour.



COORDONNEES DU CAMP

Adresse: Village Camps
Hotel Palates
Akamantos 18
8700 Droushia
Chypre

Téléphone: +357 26 332 083
Fax: +357 26 332 177

cyprus@villagecamps.com

ADMINISTRATION

Adresse: Village Camps
Rue de la Morâche 14
1260 Nyon
Suisse

Téléphone: +41 22 990 9400
Fax: +41 22 990 9494

camps@villagecamps.com

NUMERO D'URGENCE

En cas d'URGENCE UNIQUEMENT, si vous êtes dans l'impossibilité de joindre la réception du camp directement, vous pouvez appeler le numéro suivant: **+41 22 990 9430**